

PV – 7ème réunion du Conseil agroalimentaire durable namurois (CADNamurois)

12-12-2022

Date : Lundi 12 décembre à 19h

Lieu : Salle Grumiaux – La Bourse de Namur

Présents :

Ville de Namur :

Christelle Langlet et Claire Saintmard : Eco-conseillères – **SACÉ**

Facilitation:

Nathalie Ricaille et Sabine Vigneron : **Espace Environnement**

Invités externes :

Damien Cao et Michel Berhin : **Ceinture Alimentaire Namuroise**

Membres du CADNamurois :

- Catégorie ‘consommateurs’ : Benjamin Dessy (Citoyen)
- Catégorie ‘producteurs’ : Maxime Janssens (agriculture familiale) et Pierre-François Bertieaux (Les Jardins d’À Côté)
- Catégorie ‘transformation’ : Ann Nachtergaele (Fevia)
- Catégorie ‘éducation/formation’ : Mélanie Favereaux (FJA) et Samuel Demont (asbl Empreintes)
- Catégorie ‘Recherche’ : Joséphine Dalimier (UNamur)

Excusés :

- Catégorie ‘associative’ : Jean-Claude Mantez (asbl VIVReS)
- Catégorie ‘Recherche’ : Nicolas Loodts (UCLouvain)
- Catégorie ‘distribution’ : Bertrand Delvaux (Paysans Artisans)
- Catégorie ‘pouvoirs publics’ : Marc Dehareng (BEP)
- Catégorie ‘pouvoirs publics’ : Nanou Carels (Province de Namur)

Absents :

- Catégorie ‘transformation’ : Ludovic Vanackere (Les ateliers de Bossimé)

Membres démissionnaires :

- Catégorie ‘distribution’ : Frank Mestdagh (D’ici)
- Catégorie ‘consommateurs’ : Jean-Philippe Habran (Agricovert)
- Catégorie ‘associative’ : Emilie Delcourt (Femmes Prévoyantes Socialistes)

1. **Accueil**

Présentation de Joséphine DALIMIER (remplaçante temporaire de Nicolas DENDONCKER – UNamur) :
Encadrement d’étudiants en géographie, recherche (transition agroécologique, CPA, ...)



2. Approbation du compte-rendu de la séance du 26/09/2022

Approbation sans réserve par l'ensemble des membres présents.

3. Approbation du ROI actualisé

Les modifications du ROI ont été reparcourues. Deux d'entre-elles ont fait l'objet de discussions :

Article 18 : la phrase « Au moins 2/3 des membres (16 personnes sur 24) doivent être présentes aux réunions afin de garantir des réunions de travail de qualité. » a été remplacée par « **Au moins la moitié des personnes (12/24) et au moins un représentant de chaque catégorie doivent être présents aux réunions afin de garantir des réunions de travail de qualité.** »

Cette modification a été approuvée par les membres présents.

Article 16 : la « *Vision de durabilité forte* » telle qu'elle est définie a suscité un débat. La question de la prise en compte des intérêts de tous les acteurs de la chaîne (en particuliers les acteurs économiques), dès lors que cette notion est directrice a été soulevée. Notamment, un membre du CADNamurois pourrait ne pas se représenter si cette vision demeure inscrite en l'état dans le ROI. Il a donc été collectivement validé qu'il y avait lieu de ré-inscrire le point à l'ordre du jour du CADNamurois de juin pour prendre le temps de clarifier la situation et de statuer sur le maintien ou pas de cette notion en tant que principe directeur dans le ROI.

4. Feed-back sur l'exploitation des travaux du CADNamurois par la Ville de Namur

Voir PPT.

Fiches-actions du GT « accès à la terre » adoptées par le Collège : quel impact à la Ville ?

1. Analyse cartographique des terres publiques
 - Il n'existe pas de carte globale, il serait possible d'en extraire une, si besoin en y faisant apparaître les terres qui appartiennent à la Ville.
 - Quid des terres des Fabriques d'Eglise puisqu'elles occupent une partie importante des terres publiques ? D'une part, les superficies de ces terrains sont très petites (<50 ares), et d'autre part, le choix a été posé de se concentrer d'abord sur les terres sur lesquelles la Ville/CPAS ont des leviers et donc les parcelles de leurs patrimoines.
 - Questionnement au sein de l'administration sur l'opportunité de poursuivre les mises à disposition des parcelles pour les coupes de foin et pour en faire des prairies pour chevaux.
→ Réaction : on produit très peu de foin ici, les agriculteurs doivent parfois en importer de France. Les coupes de foin sont donc vraiment nécessaires.
2. Mise à disposition de 2 parcelles
 - Temploux, projet pilote : l'appel à candidats exploitants sera lancé en janvier.
 - Bouge – candidature à l'appel à projet « Relocaliser l'alimentation en Wallonie » (rencontre la FA 5 qui n'a pas encore été adoptée par le Collège) :
 - 50% du subside pour le soutien et le développement de la production (maraichage et/ou verger et/ou élevage).



- 50% du subside pour équiper la future halle maraîchère (sur le site des anciennes casernes) en vue d'assurer la valorisation et la commercialisation de productions locales.
- Pour ce qui est des conditions financières de mise à disposition, elles ne sont pas encore établies. La possibilité d'appliquer le fermage est en réflexion. La Ville attend le retour du SPW par rapport à l'appel à projets.

5. Etat des lieux des GT actifs et à lancer

GT « Modèles collaboratifs »

- Enquêtes auprès des structures présentes en région namuroise
 - Voir plus large que Namur ? Elargir à l'arrondissement ? Au territoire de la CAN ? Importance d'avoir une diversité de répondants et de mettre à jour la liste des structures à interroger.
 - Trouver des personnes disposées à aider pour réaliser les entretiens individuels. Julie du RCR ? Confier cette mission à des étudiants ? (A l'UNamur, programme full pour cette année. Piste à abandonner) D'autres écoles ? Le timing ne s'y prête pas !
 - Prévoir une rencontre collective plutôt que des entretiens ?
 - Bien identifier les besoins sur lesquels la Ville de Namur a des leviers ! → En termes de périmètre, si on dépasse les limites communales de Namur, il y aura lieu d'éditer les recommandations au Collège pour Namur uniquement.

Personne n'est en capacité de dégager de la disponibilité pour réaliser les interviews telles qu'elles sont présentées/proposées → à défaut de ressources suffisantes pour réaliser les interviews, proposition de réaliser une soirée de rencontre pour les acteurs de façon à faire émerger les besoins et à initier une mise en réseau. Poursuivre dans cette voie au sein du GT. Compléter la liste des structures à inviter avec le soutien de la CAN.

GT « Information/Sensibilisation des producteurs »

- Peaufiner l'objectif :
 - Uniquement informer et sensibiliser sur l'état des filières agricoles ? Dans quel objectif ? Comment (courrier, réunion ?)
 - Créer de nouveaux débouchés ?
 - Très compliqué pour le CPAS car il travaille avec une plateforme d'achat (attributaire d'un marché public), qui fournit les produits avec un prix fixe de repas garanti. Le CPAS peut suggérer à la plateforme d'achat de sourcer tel ou tel producteur, mais elle ne peut pas l'imposer. Donc la perspective de contrat garanti n'est pas réaliste aujourd'hui pour les collectivités du CPAS et de la Ville.
 - S'assurer qu'on ait des mangeurs dans le cas de l'émergence de nouvelles filières/productions (gonfler l'offre locale)
 - Mettre en relation ce qui existe à et autour de Namur ?
- Pourquoi ne pas lister les producteurs avec leurs types et quantités de production et les transmettre aux plateformes d'achat ? Mais bien préciser que ce n'est pas un gage de contrat garanti !



- Il serait intéressant d'associer au GT (et à la soirée de présentation aux agriculteurs s'il y en a une), la SOCOPRO, la CAN, Vitor Bueno Costa (auteur de la thèse [« Nourrir Namur ? Reconnectant la production agricole de la commune à sa consommation alimentaire »](#)), des entreprises de transformations, magasins, restaurants, ainsi que des entrepreneurs.
- Définir qui enverra ce courrier : La Ville (car chiffres issus de la Ville) ? A rediscuter absolument !

Relancer le GT avec Maxime, Mélanie, Vitor (auteur de l'étude), Michel B. et Christelle. Sabine assure le suivi pour qu'une réunion soit planifiée en janvier.

6. *Evénement de promotion du CADNamurois*

- Date validée : 8 février 2023
- Composition du GT pour organiser cette soirée : Maxime, Ann, Mélanie, Benjamin, Jean-Claude.
- 1^{ère} réunion de travail : mercredi 21/12 à 19h en visio (lien à recevoir)
- Idée de capsules vidéo de chacun des acteurs dans son milieu professionnel ? Délai très court !

7. *Présentation de la Ceinture Alimentaire Namuroise (CAN)*

Voir PPT dans le drive.

8. *Agenda et OJ prochaine session*

AGENDA

- Prochains CADNamurois :
 - **Lundi 13 mars 2023** – 19h – (lieu à confirmer)
 - **Lundi 12 juin 2023** – 19h – (lieu à confirmer)

Points à l'**ordre du jour** du prochain CADNamurois :

- Approbation du PV du 12/12
- Retour sur l'événement de promotion du CADNamurois
- Décision par rapport à l'inscription de la notion de Durabilité forte dans le ROI.
- Etat d'avancement des GTs
- Contribution externe (présentation d'experts) à déterminer ensemble
- Divers

9. *Clôture et remerciements*

